

Nîmes, le

Affaire suivie par : JM.VEAUTE  
Jean-michel.veaute@ars.sante.fr  
Téléphone : 04 66.76.80.64  
Fax : 04 66.76.80.09

**NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PREFET DU GARD**

Veillez trouver à votre signature :

- 1 arrêté d'ouverture d'enquête publique relative au captage dit « **Forage FE2 de La Lègue** » destiné à contribuer la desserte en eau destinée à la consommation humaine du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de **LUSSAN**. Cette enquête publique porte en particulier sur les périmètres de protection.
- 1 lettre à Monsieur le Directeur de LA MARSEILLAISE
- 1 lettre à Monsieur le Directeur de MIDI LIBRE

Une notice explicative relative à ce champ captant est jointe au présent envoi.

Il vous est proposé de publier le présent arrêté d'ouverture d'enquête publique et l'avis d'enquête publique sur les sites INTERNET de la Préfecture du Gard suivants :

<http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Captages-d-eau-destinee-a-la-consommation-humaine>

Pour le directeur général et par délégation,  
La déléguée départementale du Gard adjointe



Françoise DARDAILLON